

Gestion de la pandémie

Alain Berset a étouffé l'alerte de ses spécialistes



Père l'imprudence

Le 12 août dernier, le ministre de la Santé a choisi le risque en décidant d'ignorer le tour de vis réclamé par ses experts. KEYSTONE

Le ministre de la Santé a ignoré l'alarme lancée par les stratèges de l'OFSP avant la deuxième vague de Covid-19. Et par la suite, il a tenté de minimiser son erreur.

Christian Brönnimann

Mercredi, le Conseil fédéral discutera de la suite des mesures contre la pandémie de Covid-19. Malgré le nombre relativement faible de cas, une détente rapide et large ne semble pas à l'ordre du jour car on craint l'impact des nouveaux variants du virus, beaucoup plus infectieux.

Mais ce n'est pas la seule raison. Pour comprendre la prudence du Conseil fédéral, et en particulier du ministre de la Santé, Alain Berset, il est utile de revenir sur un moment clé de la réponse à la pandémie.

Fin décembre, Alain Berset a accordé une longue interview à une émission philosophique de la TV allemande. Interrogé sur sa plus grosse erreur dans la lutte contre le coronavirus, le Fribourgeois a répondu qu'il avait été trop optimiste pendant l'été. «Autoriser de nouveau les grands événements n'était certainement pas une bonne idée», a-t-il déclaré, avant de justifier: «Nous avons toujours décidé sur la base des informations dont nous disposions à ce moment-là. Ce qui est vrai un jour peut être faux le lendemain. C'est le propre d'une crise.»

Père la prudence

Sauf qu'en présentant les choses ainsi, Alain Berset a quelque peu embelli le tableau. C'est ce que montre un document interne du mois d'août 2020. Les douze pages écornent sérieusement l'image du ministre de la Santé, souvent présenté comme un père la prudence. Elles révèlent en effet qu'Alain Berset a étouffé dans l'oeuf un avertissement pourtant sans équivoque de ses experts - et qu'il a vraisemblablement caché des informations cruciales aux autres membres du Conseil fédéral.

Que s'est-il passé? À la mi-juin, le Conseil fédéral a levé la situation extraordinaire. En

«Les douze pages d'un document interne du mois d'août 2020 écornent sérieusement l'image du ministre de la Santé, souvent présenté comme un père la prudence.»

même temps, il a chargé l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de préparer l'arrivée éventuelle d'une deuxième vague. Un groupe de spécialistes de l'OFSP a été chargé d'élaborer des propositions de mesures à prendre en cas de recrudescence de l'épidémie.

Les spécialistes ont vu venir la deuxième vague

Dans les semaines qui ont suivi, le groupe de travail «Stratégie» de l'OFSP a suivi la situation épidémiologique et a rédigé ses conclusions au début du mois d'août. Les spécialistes affichaient une grande inquiétude, comme le montre le document que nous avons obtenu grâce à la loi sur la transparence. Daté du 6 août, il indique: «Après que le nombre de cas de Covid-19 a été à un niveau bas pendant longtemps, un renversement de tendance - avec une augmentation continue du nombre de cas - peut être observé depuis la mi-juin»; une multiplication par dix en deux mois. Il faut tenir compte du fait que le taux de positivité a également augmenté de façon régulière - «le signal clair d'un renversement de tendance». Selon le groupe de tra-

vail, ce n'est qu'une question de temps avant que le nombre de décès ne reflète également cette tendance négative.

Pour les stratèges de l'OFSP, cela ne fait pas l'ombre d'un doute: «La priorité absolue est de réduire le plus rapidement possible le nombre d'infections quotidiennes et de les stabiliser à un niveau bas afin d'éviter l'apparition d'une deuxième vague épidémique.» Cette recommandation est suivie d'une liste de mesures possibles, allant du port obligatoire du masque au *home office* en passant par les fermetures des bars et restaurants ou les restrictions de mobilité.

Ajustement pas suffisant

Les stratèges de l'OFSP ont insisté sur la nécessité d'un tour de vis immédiat. Le 7 août, le groupe a fait ajouter le passage suivant au procès-verbal d'une séance de l'OFSP: «Un renforcement immédiat des mesures nationales d'accompagnement est nécessaire afin de stabiliser le nombre de cas et d'éviter une nouvelle augmentation.» Et en cas d'augmen-

tation supplémentaire, «un ajustement des mesures de base ne sera plus suffisant».

Initialement, il était prévu qu'Alain Berset transmette le document des stratèges de l'OFSP à l'ensemble du Conseil fédéral sous la forme d'une «note de discussion» en vue de décisions du gouvernement. Mais les choses se sont passées différemment.

Dans la soirée du 10 août, les membres du groupe de travail Stratégie de l'OFSP ont rencontré le ministre de la Santé: leur document devait convaincre leur patron de l'urgence de nouvelles mesures contre le virus.

On ne sait pas exactement comment s'est déroulée la discussion avec Alain Berset. Selon une porte-parole du conseiller fédéral, il n'y aurait pas eu de procès-verbal. La seule chose qui est claire, c'est que les stratèges de l'OFSP n'ont pas réussi à emporter l'adhésion de leur ministre de tutelle.

Tour de vis ignoré

C'est même l'inverse qui s'est produit: deux jours plus tard, leur note a disparu au fond d'un tiroir. Au

lieu de nouvelles mesures, le Conseil fédéral a décidé, le 12 août, d'autoriser à nouveau les grandes manifestations de plus de 1000 personnes dès le 1^{er} octobre. Selon les comptes rendus d'alors, c'est Alain Berset lui-même qui a présenté cette proposition au collège gouvernemental. Il l'a faite après s'être rendu compte qu'il n'aurait pas trouvé de majorité pour une interdiction plus longue.

Selon l'OFSP, la note de discussion alarmante n'est jamais parvenue au Conseil fédéral. Elle a été retenue par le secrétariat général d'Alain Berset. La porte-parole de Berset ne dit pas qui a pris cette décision. Mais on peut supposer que le ministre de la Santé était directement impliqué. La raison invoquée par sa porte-parole pour justifier sa non-transmission aux autres membres du gouvernement est que «le paquet de mesures proposé par l'OFSP devait être discuté au préalable avec les Cantons».

Alain Berset a-t-il au moins informé ses collègues du Conseil fédéral de l'appel à des restrictions anti-Covid supplémentaires lancé par ses spécialistes? La porte-parole ne dit rien non plus à ce sujet. Elle rappelle simplement que le Conseil fédéral est «informé par écrit de l'évaluation de la situation pratiquement à chacune de ses réunions». Ce fut aussi le cas pour celle du 12 août, insiste-t-elle.

Autre discours en public

Toujours grâce à la loi sur la transparence, nous avons également obtenu l'évaluation de la situation pour ce 12 août. On y fait effectivement état du nombre croissant de cas, de manière sobre et précise - mais pas un seul mot sur le risque important que cela représente, ni sur le fait que, selon les stratèges de l'OFSP, des mesures supplémentaires seraient urgentes. On peut donc supposer que le Conseil fédéral, dans son ensemble, a levé l'interdiction des grandes manifestations en

ignorant l'évaluation sans équivoque des spécialistes de l'OFSP.

Le public n'a pas non plus eu connaissance de l'avertissement du groupe de travail de l'OFSP. Le soir du 12 août, contrairement aux conclusions de ses spécialistes, Alain Berset a déclaré à l'émission «10vor10»: «Pour le moment, nous avons le contrôle de la situation épidémiologique.»

Une réunion interne à l'OFSP a également eu lieu le 12 août, en même temps que la séance du Conseil fédéral. Le groupe de travail sur la stratégie n'a pas eu d'autre choix que de «prendre note de la décision concernant la suite de l'action avec le document des mesures immédiates», selon une inscription au procès-verbal.

Une semaine plus tard, le groupe de travail Stratégie a cherché à savoir «si l'objectif global était toujours d'empêcher une deuxième vague». En clair, les experts et les expertes du groupe Stratégie de l'OFSP remettaient ouvertement en doute les intentions réelles du ministre de la Santé.

L'épidémiologiste Christian Althaus, de l'Université de Berne, voit dans les décisions d'assouplissement du Conseil fédéral l'une des principales raisons pour lesquelles la deuxième vague a frappé si durement la Suisse: «Nous avons manqué une occasion en été. L'assouplissement rapide des restrictions a permis au virus de se propager dans tout le pays. Puis, lorsque le temps s'est refroidi en automne, nous sommes partis d'un niveau beaucoup plus élevé que l'Allemagne, par exemple. En conséquence, le traçage des contacts a vite atteint ses limites, ce qui a probablement favorisé la montée rapide de l'épidémie.»

En ce mois de février 2021, comme l'été dernier, les spécialistes de l'OFSP mettent à nouveau en garde contre les ouvertures précipitées. Le ministre de la Santé Alain Berset ne veut pas répéter l'erreur de les ignorer.

Transparence

L'OFSP nous a d'abord dit non

Nous avons demandé à avoir un accès à la note de discussion des stratèges de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en nous appuyant sur la loi sur la transparence (LTrans). Dans un premier temps, le service juridique compétent de l'OFSP a fait référence à un autre document d'octobre, la note de discussion ayant été retenue.

Après que nous avons insisté, le service juridique a déclaré qu'après consultation du secrétariat général d'Alain Berset, l'accès ne pouvait pas être accordé. Le

document «n'a pas dépassé le stade de projet, n'a pas été approuvé par le secrétariat général et n'a finalement pas été soumis au Conseil fédéral». Il ne serait donc pas finalisé et n'aurait donc pas le caractère d'un document officiel au sens de la LTrans. Ce n'est qu'après que notre rédaction a demandé la médiation du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence que le service juridique de l'OFSP a finalement cédé - «après avoir réexaminé les faits et consulté notre secrétariat général». C.BR.